

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT Lycée
Desfontaines

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 23 novembre 2018

Année scolaire : 2018 - 2019

Numéro de séance : 03

Date de convocation : 20-11-2018

Présidence de : M. SANCHEZ Eric

Quorum : 16

Nombre des présents : 17

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

page

Numéro d'acte

Pièces
jointes

Avis
Vote
Extrait
Motion

désignation N°

1. Budget 2019
2. Délégation de signature ordonnateur
3. Règlement intérieur
4. DBM

Signatures

Le Président

E. SANCHEZ

Le Secrétaire

M. LOURDEZ

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 23/11/2018

Qualité		Titulaires	Suppléants						
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	SANCHEZ Eric	P						
	Adjoint	BLANCHET Sophie	P						
	Gestionnaire	GUERARD Christophe	P						
	CPE	CHATON Marie-Noëlle	P						
.....									
.....									
Elus locaux	Collectivité de rattachement	SABOURIN-BENELHADJ Muriel			E				
	Commune	MOREAU Guy		A					
	siège	COCHIN Fanny		A					
		AUGER Fanny		A					
Personnalité qualifiée		GRIPON Pascale	P						
Total									
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	LOURDEZ Delphine	P						
		PERNIQUOSKI Mathieu	P						
		LOURDEZ Stéphane	P						
		MARTIN Sandrine			E	DE VETTER A. F	P		
		CAILBAULT Laurence			E				
	LAMBERT-BORDIEC Ingrid	P							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MAILLOU Jean-Guy	P						
		DUMESNIL Patrice			E				
		BEGUIER Nadine	P						
		RAGOT Eric			E				
Total									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	ROBIN Chantal	P						
		PALLARD Angélique			E				
		MOINET Anne-Catherine	P						
		PIED Myriam	P						
	TAUDIERE Marina	P							
Elèves	FERRAND Ludivine			E	PACHER Louise	P			
	FRANCOIS Manon			E					
	COLIN Angèle								
	BARTHELEMY Thomas			E		P			
	CAILLAUD Olivia								
Total									

Le quorum étant atteint, M. SANCHEZ ouvre la séance à 17h55

Vote du secrétaire de séance : M. Lourdez

Vote du CA : P : 17
A : 0
C : 0

Modification de l'ordre du jour :

M. Sanchez soumet au vote la modification (ajout) de l'ordre du jour :

1. Modification règlement intérieur
2. DBM

Vote du CA : P : 17
A : 0
C : 0

I – Modification règlement intérieur

Le texte a été étudié lors du conseil d'administration du 19 novembre 2018.

M. Sanchez soumet au vote les modifications.

Vote du CA : P : 16
A : 1
C : 0

II – DBM

I – DBM pour information

- DBM 12 :

Les projets pédagogiques pour fin 2018 ont été validés au CA du 19 novembre.

Il faut faire une modification pour le projet Sarrebruck.

- DBM 13

Les financements non exécutés ont été retirés pour actions non faites.

Régularisation cinéma mai 68 de 99€

Réduction de 2000€ de pass en sup 2017-2018

Réduction pour la participation spéléo

Réduction pour semaine de la science

Nécessité d'apporter ces modifications par rapport au budget prévisionnel.

II – DBM pour vote

- DBM 14

Il peut arriver que des subventions ne soient jamais versées alors que les projets sont réalisés, d'où une certaine inquiétude.

Il est proposé de prendre sur les fonds de roulement le et créer une ligne « provisions » pour pouvoir réagir face aux créances non recouvrées :

Créances de l'année dernière

Créances sur l'année courante, dont le trimestre actuel

Les contentieux sont généralement liés à des situations de surendettements.

La subvention de la collectivité est en attente

Cela ne modifie pas le montant total du fonds de roulement.

**Vote du CA : P : 17
A : 0
C : 0**

III – BUDGET 2019

18h40 : Départ de Mme De Vetter

M. Sanchez laisse la parole à M. Guérard pour la présentation du budget.

M. Guérard retrace les montants de fonctionnement de 2009 à 2018 et note une légère baisse sur les deux dernières années.

La subvention de 2018 était moins élevée mais compensée par une augmentation des taxes professionnelles. L'état participe pour..... par an.

M. Sanchez rappelle l'importance de la part de l'état qui ne se désinvestit pas, ce qui ne retire rien aux efforts de la Région.

18h50 : Départ de Mme Gripon

Les parents FCPE demande si la baisse de l'entretien ne laisse pas augurer une baisse ailleurs.

M. Guérard répond que non même si le contexte de la baisse de subvention de la région d'environ 5% oblige à faire des économies. Faire des économies sur l'entretien, c'est pour ne pas en faire ailleurs.

Un enseignant demande s'il y a une augmentation de la taxe d'apprentissage.

M. Guérard répond que le montant est à peu près égal (envoi d'environ 400 courriers) mais les dépenses sont moindres, donc il y a plus de marge de manœuvre. Il faut avoir un fichier fiable des entreprises.

Un parent interroge sur l'estimation de la consommation eau/gaz.

M. Guérard explique le fonctionnement (compteur + tarif unitaire). La prévision est peut être hasardeuse mais il faut anticiper la possibilité d'un hiver froid.

M. Sanchez soumet au vote du CA le budget 2019

Vote du CA : P : 15
A : 0
C : 0

M. Sanchez soumet au vote du CA un acte d'immobilisation pour une armoire réfrigérée (15000€).

Vote du CA : P : 15
A : 0
C : 0

IV – Délégation de signature

L'autorisation de signer contrats et conventions est donnée au chef d'établissement à l'unanimité par 15 votants pour.

Vote du CA : P : 15
A : 0
C : 0

V – Questions diverses

- ✓ Mme Lourdez donne lecture d'un courrier de M. Dumesnil concernant la panne de la chambre froide n°4.

Suite à cet incident survenu un week end, plusieurs kilos de viande diverse ont dû être jetés pour une valeur d'environ 1100€.

Que faire pour que cela ne se reproduise plus un week ou encore pendant les vacances, et comment gérer une alarme ?

M. Sanchez répond que la réparation de la chambre froide est prévue. Il ajoute qu'il y a toujours la question du coût de la perte à comparer à celui des alarmes mais ce n'est pas pertinent. En revanche la question du gaspillage l'est.

Il ajoute que si l'alarme sonnait sur son téléphone (personnel de l'établissement de service à ce moment), il appellerait certainement un technicien ou Mme Vauzelle ou M. Dumesnil., car s'il y a des mesures à prendre, cela requiert une parfaite connaissance des mesures d'hygiène.

Il précise que ni lui, ni Mme Blanchet, ni Mme Chaton n'ont la clé de la réserve.

M. Guérard répond que M ; Dumesnil et lui-même la possèdent.

M. Sanchez ajoute que si une alarme est installée il est nécessaire d'avoir quelqu'un pour intervenir mais qui ?

Mme Lourdez précise que la question de M. Dumesnil est justement de savoir si on lie l'alarme à une entreprise capable d'intervenir.

M. Sanchez répond qu'il y a 3 niveaux de réflexion :

- le coût de la perte
- le gaspillage
- l'intervention technique, mais qui est compétent

M. Guérard souligne que c'est la première qu'une telle panne arrive.

Mme Blanchet demande combien de pannes se sont produites en 10 – 15 ans.

Les parents d'élèves FCPE demandent s'il y a des astreintes.

M. Sanchez répond que oui mais s'interroge sur les nouvelles contraintes en plus. Il explique que les personnels d'astreinte font automatiquement appel à d'autres personnes. M. Dumesnil n'est pas soumis aux mêmes astreintes que les 4 personnels d'astreintes.

M. Guérard indique qu'une réflexion est nécessaire car le coût de la perte (1100€) pourrait être inférieur au coût d'installation d'une alarme auquel s'ajoute le coût d'un contrat (alarme et intervention)

- ✓ Abris végétalisé pour les 2 roues

Les parents d'élèves FCPE demandent pourquoi ce projet n'a pas été retenu par la Région.

M. Guérard répond que ce projet a bien été soumis à la Région parmi 30 ou 40 autres projets. La région a estimé que le parking couvert pour les 2 roues n'était pas prioritaire.

Les parents d'élèves FCPE trouve cela illogique pour 2018.

Les enseignants ajoutent que les personnes qui ont travaillé sur ce projet aimeraient que cela aboutisse. Ils comprennent cependant la position de la Région.

Les parents d'élèves FCPE précisent que la représentante de la Région a envoyé un mail indiquant que ce projet n'a pas été présenté.

M. Guérard répond qu'il a bien été présenté dans un dossier global.

Les enseignants demandent combien d'élèves viennent en 2 roues, les parents répondent qu'il faut compter une vingtaine d'élèves.

Les parents d'élèves précisent que le projet a été bouclé par des élèves et que c'est frustrant pour eux.

M. Sanchez propose de voir ce qui a été fait pour ce projet et quelles sont les démarches à entreprendre pour son avancée. Il précise qu'il est impossible pour l'établissement de mobiliser ses fonds propres.

M. Sanchez clôt la séance à 19h26

